

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION  
( ORSTOM )

CENTRE D'ADIOPODOUME  
-----

APERÇU SUR LES SYSTEMES  
DE PRODUCTION AGRICOLE  
EN BASSE CÔTE-D'IVOIRE

ERIC MOLLARD  
LABORATOIRE D'AGRONOMIE  
UR. 503

NOVEMBRE 1985

## I OBJECTIFS, METHODE ET DESCRIPTION DU MILIEU.

11. La basse Côte-d'Ivoire, au sens restreint de notre étude, est circonscrite à la frange côtière qui s'étend sur une centaine de kilomètres de part et d'autre d'Abidjan et sur 30 kilomètres au nord. Ni le climat, ni les sols n'y différencient de sous-régions. Schématiquement c'est à la fois la zone des sables tertiaires et la zone d'approvisionnement manihote d'Abidjan. Remarquablement homogène sur le plan biophysique, elle comporte une diversité d'agricultures qui nous a conduit à envisager une analyse des stratégies paysannes selon trois niveaux: les structures de production, la nature des environnements socio-économiques et les objectifs familiaux.

L'enquête a touché 150 unités de production dans six villages échelonnés entre 30 et 90 kilomètres de la capitale. Son objectif était limité à une caractérisation globale et préliminaire des agricultures. Elle a tenté d'en ébaucher les grands traits de fonctionnement avec en particulier la répartition des cultures, la composition familiale, l'effectif de travailleurs, ainsi que certains points propre à éclairer l'état actuel (participation à un groupement coopératif, année d'installation...). La démarche, trop peu au fait des réalités à notre arrivée a pu manquer de pertinences et ses limites sont directement liées à la précision des surfaces avancées par les exploitants eux-mêmes, soit une surestimation aléatoire. Seuls les ordres de grandeur permettront de différencier les principaux types de planteurs.

A l'heure actuelle, l'étude détaillée du fonctionnement de quelques types d'exploitations est en cours, afin de donner les principaux déterminants concernant la prise de décisions. Nous en resterons ici à une approche qualitative (les différents systèmes en présence) et estimative (les facteurs de production et les ratios de fonctionnement). Dans la mesure du possible, nous nous efforcerons de rendre compte de la complémentarité des différents groupes au sein d'un village sans pour autant donner les éléments d'une typologie précise.

Nous aborderons d'abord la structure villageoise de production et les environnements locaux. Un seul village où coexistent plusieurs agricultures a mérité le traitement de chacune d'entre elles. Pour les autres, le village a été considéré comme une unité homogène dans lesquels seuls les manoeuvres installés, minoritaires, auraient pu former une entité particulière. A partir de cette caractérisation commune, il est possible d'analyser les particularités agricoles dans chacun des cas.

12. Le milieu écologique de Basse Côte-d'Ivoire est favorable à la majorité des cultures arbustives des tropiques humides. Il pleut annuellement 2 mètres d'eau, bien que depuis une vingtaine d'année, cette moyenne ait chuté à moins de 1800 mm. La variabilité interannuelle reste dans des limites acceptables puisqu'une année sur 20, la quantité de pluie est inférieure à la demande climatique (ETP=1300 mm).

En fait, il existe deux périodes de sécheresse: la grande saison sèche peut durer 4 mois, de décembre à mars; et la petite saison sèche deux mois, août et septembre. On notera toutefois un faible gradient climatique, la sécheresse pouvant être plus accusée à l'ouest d'Abidjan.

Le paysage est constitué de plateaux bas, à peine barrés de petites vallées sèches. Les sols ferrallitiques se sont développés ici sur sables marins (AVENARD et al., 71). Ils sont pauvres en argile (10%) et en matière organique. Cependant ils sont profonds et bénéficient d'une bonne structure. Les plantations arbustives grâce à un enracinement puissant peuvent profiter correctement d'une fertilité chimique pauvre à moyenne et sont assurées contre les méfaits du climat. Les cultures vivrières, qui sont annuelles, seront pénalisées, notamment pour les plus exigeantes comme le maïs du fait des éventuelles sécheresses de présaison et d'un enracinement superficiel. L'igname et le manioc sont mieux armés contre la sécheresse, ce dernier pouvant profiter de sols plus ingrats. Les rendements vivriers sont donc faibles, à la mesure de ce milieu à risques.

## II L'AGRICULTURE VILLAGEOISE.

### 21. Les paysages agricoles

Encore au début de ce siècle, la forêt tropicale humide couvrait l'ensemble de cette région, à peine entamée par quelques savanes. A l'heure actuelle, ces formations ne subsistent qu'à l'intérieur de parcs protégés ou dans les fonds marécageux et la plantation agricole domine le paysage. L'enquête, qui n'a pas envisagé les plantations de type industriel, a donné les résultats suivants :

SURFACE en (%) :	
CAFE.....	31
CACAO.....	16
AUTRES(1)..	12
Total Plantation..	59
VIVRIER....	22
JACHERE....	19
Total.....	100

La véritable colonisation agricole a débuté avec ce siècle dans les traces des exploitants forestiers. Le principe du système pionnier résidait dans une défriche annuelle qui était complantée en cultures vivrières avec les plants de caféier et de cacaoyer. Après quelques années, le couvert arbustif se fermait et empêchait toute association culturale. Il était nécessaire, chaque année, de défricher non seulement pour planter des cultures vivrières mais également pour agrandir le plus

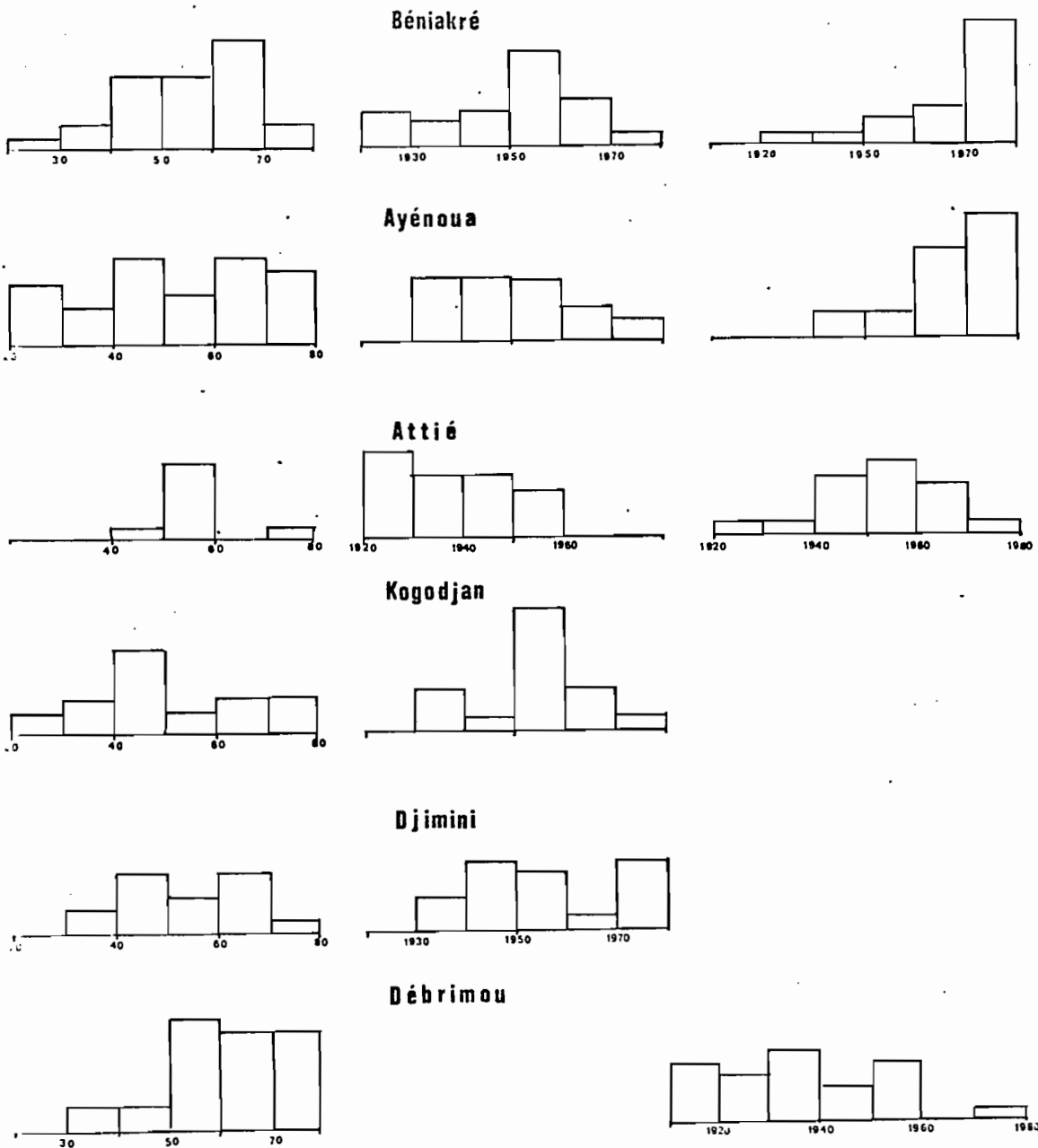
(1) Plantations villageoises de palmiers à huile, d'hévéas et de cocotiers.

FIGURE 1 : CHRONOGRAMMES DE

11. L'AGE DES CHEFS  
D'UNITES DE PRODUCTION

12. L'AGE DES UNITES  
DE PRODUCTION

13. L'ANNEE D'ULTIME  
DEFORESTATION



rapidement son patrimoine. En 1984, on peut considérer que la totalité de la forêt exploitable a disparu, plusieurs vagues d'immigrants aidant. Les premières installations ont eu lieu dans les années 20 et les dernières déforestations dans les années 80 (FIG.1).

La forêt devenant rare, le principe initial a été modifié puis adapté à l'évolution concomitante des structures (morcellement des terres, démographie familiale) et des environnements socio-économiques. Aussi observons-nous aujourd'hui une mosaïque de paysages agricoles dont la maille n'engloberait que quelques villages et qui montre des niveaux d'évolution (saturation foncière par manque de forêt) ou des évolutions divergentes (introduction de nouvelles cultures par exemple) à partir d'un système pionnier identique. Toutefois on ne peut parler de spécialisations régionales, d'une part à cause de cette mosaïque et d'autre part à cause du caractère éminemment adaptatif (à la variabilité des conditions économiques) des unités de production issues des ethnies allogènes, qui s'opposerait à un phénomène plus stable comme les autochtones Adioukrou. Ainsi à DJIMINI en 1982, 86% des planteurs avaient substitué partiellement leur plantation traditionnelle pour le palmier encadré et le cocotier amélioré proposés par les Sodé (1) (COLIN,1983).

## 22.Les environnements socioéconomiques.

L'enquête a délaissé les zones périurbaines où les activités agricoles se déroulent dans des conditions particulières (pluriactivité, spéculation immobilière, maraîchage).

	Distance d'Abidjan kms	Echantillonnage ethnique	Taux d'échantillonnage
SONGON-AGBAN-ATTIE	30	ATTIE	100
DEBRIMOU	50	ADIOUKROU	5
DJIMINI-KOFFIKRO	70	DIOULA 61% AUTRES 39%	10
KOGODJAN	75	DIOULA	100
BENIAKRÉ	90	BAOULÉ 58% AUTRES 42%	25
AYÉNOUA II	90	DIOULA	15

Chaque village est aisément accessible toute l'année en voiture, et se situe au plus à 8 kms d'une route bitumée. Abidjan figure comme pôle attracteur pour les jeunes; mais c'est par son approvisionnement en produits vivriers, notamment en manioc, que son rôle est le plus net. Il existe en effet tout un réseau traditionnel de commercialisation par camionnette. Les deux villages les plus proches, ATTIE et DEBRIMOU, sont ceux qui profitent au mieux de leur situation: le premier alloue 50% de son terroir aux productions vivrières et le second pratique quasiment la monoculture du manioc, fait remarquable dans une région tropicale. En fait chacun des villages participe à l'approvisionnement d'Abidjan, bien qu'à BENIAKRÉ, il s'agisse avant tout de stratégies de surplus où seuls les excédents de manioc sont mis en vente. On notera que tous les villages bénéficient de la possibilité de commercialiser leurs productions vivrières, mais les plus proches sont toutefois favorisés,

(1) Société de développement, étatique ou mixte.

surtout pour une matière pondéreuse comme le manioc et grâce à des liens privilégiés avec la capitale où souvent habitent quelques parents qui facilitent l'écoulement de la production.

Il en est de même pour les plantations de palmiers à huile, d'hévéas et d'ananas pour lesquels le rôle moteur est joué par l'implantation des Sodé, souvent à proximité de plantations industrielles. Mis à part l'ananas pour lequel la SODEFEL (1) a été recensée une seule fois, chaque village bénéficie des possibilités de plantations encadrées et de commercialisation des graines de palme, et du latex plus récemment. On remarque que ces possibilités sont peu mises à profit sinon à DJIMINI et KOGODJAN pour lesquels sans doute l'activité de PALMINDUSTRIE et de la SAPH (2) est plus soutenue qu'ailleurs (on arrache le peu de palmiers encadrés à BENIAKRE alors qu'on en plante à DJIMINI et à ATTIE), mais aussi pour des raisons historiques sans doute d'opportunités et de structures de production, en particulier aux périodes où un choix devait s'opérer entre replantation avec les risques d'échec que cela comporte et installation de plantations encadrées.

Quant à l'accès aux autres facteurs de production, crédit et main-d'oeuvre, pour boucler notre tour d'horizon socioéconomique, les villages sont à égalité (il n'y a pas de consommations intermédiaires sauf pour les plantations encadrées). Il est encore facile d'embaucher des travailleurs temporaires ou permanents. On note cependant les prémices d'une pénurie à terme: peu de nouvelles arrivées, fuite pour des zones encore forestières (Malamalasso, Soubré) où il y a un espoir de devenir propriétaire, choix pour les meilleures conditions de métayage, hausse du partage des produits. Quant à l'accès au crédit, il est principalement dû à une banque de développement ou aux Sodé et reste limité (préparation des récoltes, rentrées scolaires). Il existe également des solidarités villageoises pour de faibles montants. La caractérisation des environnements villageois pose problème car ce genre d'enquête ne prend en compte que le solde des bilans offre-demande. Ainsi 58% des exploitations agricoles de BENIAKRE ont de la main-d'oeuvre, sans que l'on puisse justifier s'il en manque ou s'il y en a trop. Seules les discussions complémentaires permettent de se faire une opinion.

### 23. Les structures de production: Terre et Famille

L'accès à la terre est avant tout déterminé par les propriétés. Pour celui qui en manque, il devra faire appel aux solidarités villageoises ou au marché locatif. A ce point de vue, tout dépend du niveau d'évolution du village, c'est-à-dire du niveau de blocage atteint: niveau de raréfaction de la terre et complémentarités villageoises. Chaque modalité locative implique un système particulier: prêt simple, location monnayée, métayage. Propriétés et locations confondues, l'accès à la terre distingue nettement les villages puisqu'il s'échelonne entre 6 et 20 ha par unité de production.

(1) Société de Développement des Fruits et Légumes.

(2) Anciennement SODEPALM, Société de développement du palmier à huile; Société africaine des plantations d'hévéas.

TERRE :	<15 HA	>15 HA
FAMILLE :	BENIAKRÉ	DJIMINI (propriétaires)
<10 RESIDENTS :	KOGODJAN	SONGON-ATTIÉ
	DJIMINI (dioula)	
>10 RESIDENTS :	DÉBRIMOU	AYÉNOUA

La composition familiale varie du simple (BENIAKRÉ) au double (AYÉNOUA). Elle est principalement influencée par l'accueil des collatéraux, secondairement par le nombre d'épouses, caractère induit par l'ethnie puisque l'effectif chez les populations soudaniennes y est, à structure égale, plus important. Dans une certaine mesure il y a un ajustement entre la surface cultivée et la famille: à AYÉNOUA, où domine une population du nord, une grande famille partage de vastes terres alors que ce n'est pas le cas à ATTIÉ où domine une ethnie du sud, entraînant l'appel de main-d'oeuvre salariée sur des terres aussi vastes.

#### 24. Les objectifs familiaux

Dans le cadre d'une structure de production et d'un environnement socioéconomique donné, les objectifs de la famille agricole peuvent modifier les choix et induire un système de production particulier. La formalisation de ces objectifs est cependant nécessaire pour conduire l'analyse du fonctionnement des unités. Une étude menée dans des groupes différenciés d'exploitation (autochtones et allogènes, petite et grande surfaces) a montré la similitude des finalités.

On peut distinguer i) la recherche d'un bien-être familial et d'un haut niveau d'autoconsommation. La dépense alimentaire principale concerne le poisson. Il ne fait pas de doute que l'autoconsommation limite les dépenses d'une trésorerie toujours déficiente. On peut penser également que la division sexuelle du travail, plantation aux hommes et cultures vivrières aux femmes, est un contrôle masculin de la production. Chez les Adioukrou où il n'y a guère de plantation, les hommes contrôlent les cultures vivrières.

ii) l'assurance d'un avenir pour le patrimoine et les enfants, qui se traduit par un taux de scolarité élevé dès que les structures le permettent, par la mise en valeur des terres lignagères et par l'acquisition de nouvelles terres qui seront réservées aux propres enfants du chef d'exploitation. En effet prévaut parfois encore l'héritage lignager qui donne le patrimoine à un frère ou un neveu qui n'a parfois jamais mis les pieds au village. Comme il n'y a plus de terres en Basse-Côte-d'Ivoire, il faut recourir aux disponibilités qui existent dans le centre du pays.

Il en résulte un important besoin monétaire et une nécessaire intégration à l'économie régionale, même dans les plus petites exploitations. Bien entendu, dans ces dernières, on retrouve un plus faible taux de scolarisation comme à KOGODJAN et à DJIMINI, tandis qu'il est le plus fort à ATTIÉ et à AYÉNOUA.

AYENOUA ATTIE BENIAKRE DEBRIMOU DJIMINI KOGODJAN

ECOLIER / UP	2.8	2.5	2.0	1.4	0.9	0.5
COLLEGIEN / UP	0.4	1.6	0.7	1.6	0.9	0

Il est difficile de dégager une plus grande communauté d'objectifs car ces derniers restent étroitement attachés aux possibilités structurelles des appareils de production.

25. Ajustement structurel

L'adéquation de la main-d'oeuvre agricole à la surface en culture manuelle, peut se caractériser par une constante UTH/ha (cf. annexe 1). C'est bien ce qui arrive pour 4 villages, les écarts constatés pour les deux autres s'expliquant facilement par les caractéristiques de leur agriculture.

	DEBRIMOU	ATTIE	AYENOUA	BENIAKRE	DJIMINI	KOGODJAN
UTH /HA	0.1	0.3	0.3	0.3	0.3	0.6

Avec les normes de l'enquête, surtout avec la surestimation des surfaces, on trouve un ajustement fondamental de 0.3 UTH /ha pour l'ensemble du village. Pour DEBRIMOU, une fois ôtée l'importante jachère, le taux s'élève à 0.36 UTH /ha, montrant qu'il ne manque pas de main-d'oeuvre dans ce village, ce qui s'accorde parfaitement au paysage qui avait été remarqué pour ses parcelles de manioc en général bien nettoyées. A KOGODJAN, il existe un déséquilibre entre la main-d'oeuvre familiale potentielle et les faibles surfaces, situation qui est résolue par la double-activité des résidents comme on le verra ultérieurement. En fait, chaque donnée n'a de réelle signification que dans le contexte particulier d'un système de production donné. C'est pourquoi chacun des villages sera envisagé.

III CARACTERISATION DES VILLAGES.

31. BENIAKRE, dans la tradition du café et du cacao.

311. Paysage et cadre humain.

A 90 kilomètres d'Abidjan, les caféières et cacaoyères barrent le paysage, ombragées par de rares fromagers et quelques palmiers sauvages. On trouve peu de palmeraies encadrées. La forêt se niche dans les fonds marécageux. Les dernières défriches sont récentes (FIG.1) et le village a dû adapter son agriculture aux nouvelles conditions endogènes.

Deux ethnies allogènes se sont appropriées la forêt dans les années 1920; il s'agit des baoulés originaires du centre de la Côte-d'Ivoire et des Abourés provenant de Bonoua, ville située à 20 kilomètres. La majorité de ces derniers habitent un "campement" à quelques kilomètres du village et leur attachement à leur groupe implique qu'ils se rendent à Bonoua une bonne partie de l'année. Dans les années 1960, des migrants du nord arrivaient au village, attirés par les perspectives de travail et amenant une offre conséquente de main-d'oeuvre.



Aujourd'hui, un nouvel équilibre s'institue entre propriétaires et 'abougnon'(\*) (en général sur café qui exige plus de travail que le cacao). La diminution contemporaine des défriches induit un début de désaffectation de ces derniers à cause de l'impossibilité dorénavant de devenir propriétaire et de la difficulté de cultiver des vivriers. Il s'ensuit un besoin moindre de travail en partie équilibré par un exode des manoeuvres. Toutefois les métayers profitent avantageusement de cette situation car ils optent pour les propriétaires qui leur assurent les meilleures conditions: prêt d'une parcelle de vivrier, logement assuré, partage accru de la récolte. Par ailleurs, on note une reconversion générale, au gré des régénérations, de caféière en cacaoyère, phénomène lié en partie, sans doute, au manque de main-d'oeuvre.

### 312. Les structures de production.

La surface cultivée par unité agricole représente une moyenne de 10 ha et dépassent rarement les 25 ha. La famille est réduite à moins de 7 résidents familiaux (calcul en annexe 1). Le taux d'emploi familial (UTHF/UCF) est élevé à BENIAKRÉ, sans pour autant générer de main-d'oeuvre suffisante. Aussi un métayer est-il employé sur les caféières, réalisant l'ajustement entre terre et travail avec 0.3 UTH/ha. Ayant transformé les manoeuvres en consommateurs, la surface moyenne de production doit nourrir 8.1 consommateurs dont 6.5 sont de la famille. La surface permet l'entretien théorique de plus de 12 consommateurs. Les coûts de scolarité et les obligations sociales peuvent être satisfaits, mais au détriment des investissements agricoles; seules quelques pulvérisateurs sont présents dans le village.

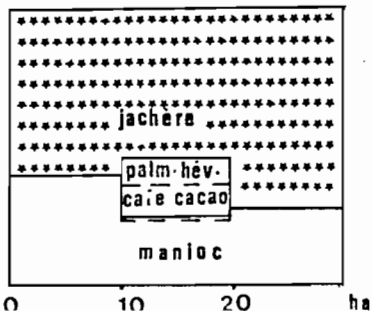
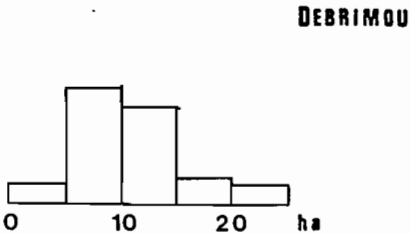
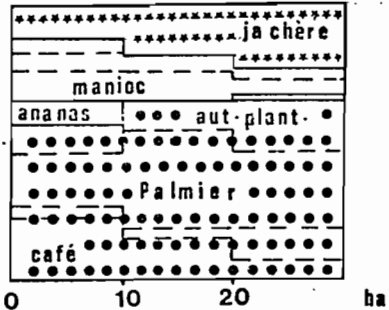
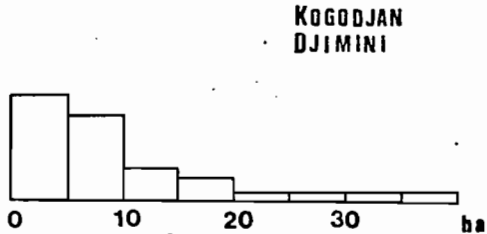
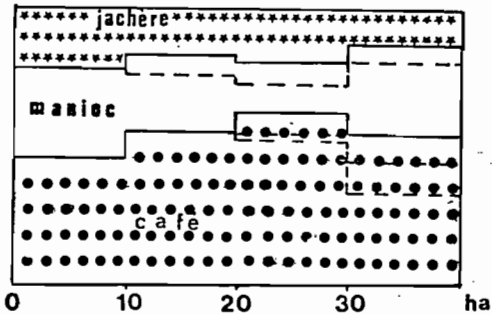
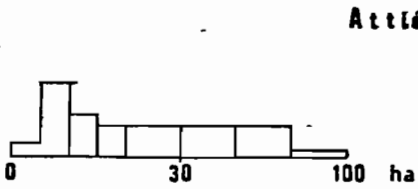
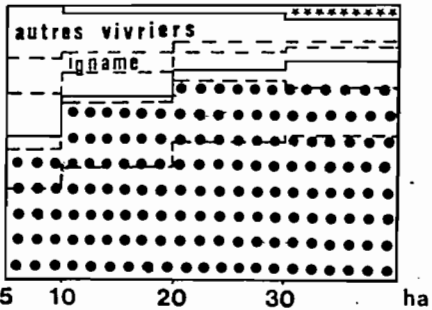
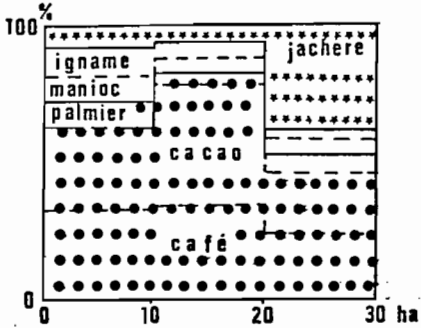
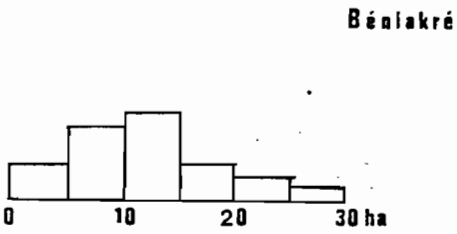
### 313. Le système de culture.

L'absence de nouvelles défriches crée un véritable problème pour les cultures vivrières. Des solutions, dont certaines modalités sont condamnées à terme, ont été imaginées. La première, pour une moindre surface, concerne le fonctionnement propre de la plantation: la régénération par recépage ou semis, libère du terrain pour trois années utilisé pour les cultures vivrières. Les problèmes posés par cette régénération (manque à gagner, échec des replantations non soignées) freinent ce processus et conduisent à un vieillissement de la plantation. Il est donc nécessaire de réserver une part des terres à un cycle vivrier-jachère. Les plus petits exploitants font appel à des prêts de terre (il n'y a pas encore de marché locatif à BENIAKRÉ, au contraire de ce qui se passe déjà dans certains villages voisins). Les planteurs âgés ou absentéistes consentent à ces prêts, la jachère de régénération revenant à leur charge; cette modalité ne saurait durer. On conçoit qu'il soit encore plus difficile pour les manoeuvres, ne pouvant faire valoir des solidarités ethniques, d'obtenir de la terre sinon de leur propre patron. La mise en 'brousse' d'une portion productive de plantation qui sera arrachée deux années plus tard est une solution qui permet en plus la conversion en cacaoyères. Le dernier recours pour se procurer des vivriers tient dans l'assolement

(\*): manoeuvre payé ex-post par la moitié de la production.

FIG. 2a : DISTRIBUTION DE LA SUPERFICIE DES UNITES DE PRODUCTION

FIG. 4b : DISTRIBUTION DES CULTURES PAR CLASSE DE SUPERFICIE



vivrier-jachère. Si on considère une régénération moyenne de 20 ans, qui est sans aucun doute sous-estimée, il en résulte pour le deuxième système une jachère moyenne de quatre ans. A partir des données de répartition des cultures, une estimation de l'importance de chacun des systèmes a été dressé pour l'ensemble du village et regroupe à ce titre les complémentarités entre les différentes classes de planteurs.

	PLANTATION (%)	VIVRIER	JACHERE	TOTAL:
PLANTATION-VIVRIER	71	4		
JACHERE-VIVRIER		8	17	
TOTAL	71	12	17	100

Alors que BENIAKRÉ se situe dans la zone de ramassage des graines de palme, le palmier à huile est peu prisé et sa surface semble en diminution. Comme les palmiers encadrés se retrouvent dans les petites et les grandes exploitations (FIG.3), on peut penser que l'encadrement a chuté puisque peu de villageois continuent à s'y intéresser, alors que les conditions d'expansion de cette culture paraissent présentes.

	CACAO	CAFE	PALMIER	TOTAL
(%)	51	42	7	100

La rotation des cultures vivrières est classique. L'igname (variété Bete-Bete et accessoirement Lokpa) associée avec des légumes (tomate, piment, aubergine), parfois avec un peu de maïs est une culture exigeante qui demande une terre reposée et vient en tête de rotation. Suit un cycle d'une à deux années de manioc. Le calendrier agricole est rythmé par les saisons pluvieuses: l'igname est plantée en juin et juillet au plus fort des pluies et récoltée en janvier; comme le manioc est réputé pour ne souffrir guère des conditions de plantation, il est planté en février dès la récolte de l'igname pour être récolté 10 à 20 mois plus tard en fonction des besoins alimentaires et de trésorerie. Il s'agit exclusivement de manioc doux à piler mais qui est occasionnellement utilisé pour la préparation d'attiéké (\*). Il est l'objet d'une vente occasionnelle de surplus. Il ne s'agit pas d'une culture de rente comme dans d'autres villages. Ce sont des commerçantes d'Abidjan qui viennent elles-mêmes l'acheter en louant les offices d'une camionnette.

MANIOC / SURFACE VIVRIERE (%)	57
CONSOMMATEURS FAMILIAUX / SURFACE VIVRIERE	4.4

Les résultats ci-dessus confirment la place du manioc dans la logique de BENIAKRÉ. En particulier, la charge de consommation de 4.4 consommateurs par hectare de vivrier reste moyenne (cf. annexe 2), indiquant une vente occasionnelle.

(\*) : couscous de manioc.

#### 314. Conclusion

BENIAKRÉ était un village de forêt il y a une dizaine d'années encore. Actuellement persistent des vestiges de comportement pionnier comme l'absence de marché locatif. L'intégration de ce village à l'économie régionale devrait induire une adaptation de l'agriculture. La disponibilité en main-d'oeuvre pourrait s'amenuiser. L'environnement n'est pas encore bien exploité (Sodé, vivrier) et ses potentialités sont mal perçues. On peut augurer une prochaine intégration régionale par une valorisation des potentialités économiques existantes grâce à des structures de production restées saines. L'exode des jeunes peut être contenu grâce aux possibilités d'emploi familial si, bien-sûr, l'agriculture est payante.

#### 32. AYÉNOUA, des cultures vivrières originales.

##### 321. Paysage et cadre humain.

Situé à 90 kilomètres d'Abidjan et à l'instar de BENIAKRÉ, ce village est dominé par les caféières et les cacaoyères, alors que les derniers vestiges de forêt ont été abattus durant la dernière décennie (FIG.1). On peut penser qu'il se trouve confronté à la même situation nouvelle. Cependant plusieurs traits structurels lui confèrent un caractère original.

C'est un village peuplé exclusivement de Dioulas et de Sénoufos, venus des zones soudanaises du nord de la Côte-d'Ivoire, et ce, dès les années 30, dans une région non revendiquée ethniquement. Une part importante des terres est consacrée aux cultures vivrières et si le manioc domine, on trouve également du riz, de la banane et du maïs.

##### 322. Les structures de production

De par son accès à la terre et la composition de sa famille, le villageois d'AYÉNOUA est favorisé. En moyenne il possède 20 ha sur lesquels prospère une famille de près de 13 consommateurs! et plusieurs exploitations dépassent les 40 ha. L'emploi familial est moyen et les 'abousan' (\*) entretiennent et récoltent les plantations de café. Leur statut est moins favorable qu'à BENIAKRÉ puisqu'ils ne bénéficient que du tiers de la récolte. La main-d'oeuvre est sans doute abondante pour être facilement accueillie dans un village de même composition ethnique. L'emploi de 1.4 travailleurs non-familiaux permet d'atteindre dans ce village encore le quota de 0.3 UTH/ha.

Munis des normes déjà utilisées, 20 ha nourrissent en moyenne une quinzaine de consommateurs alors qu'ils pourraient en entretenir 10 supplémentaires. Cette manne est double de celle de BENIAKRÉ; il en ressort un village aisé, au moins pour une partie de la population, et qui se permet de scolariser le plus grand nombre d'enfants (2.8 écoliers/unité de production).

##### 323. Le fonctionnement des unités de production.

A défaut de connaître ce village par ailleurs, nous serons réduit à avancer des hypothèses. En particulier la distribution des terres implique la coexistence de deux systèmes de cultures

(\*): manoeuvre payé ex-post au tiers de la récolte.

du fait de l'importante part de vivrier et malgré une sous-estimation évidente des jachères.

	PLANTATION	VIVRIER	JACHERE	TOTAL	:
SYSTEME 1	72	11			:
SYSTEME 2		13	4	100	:

La charge de consommation très faible, 2.7 UC / ha, permet de penser qu'une bonne partie des productions vivrières est vendue. Il ne s'agit plus d'une simple stratégie de surplus utilisant occasionnellement des possibilités d'écoulement, mais d'une véritable spéculation au même titre que les plantations. L'éloignement d'Abidjan ne permet pas de commercialiser beaucoup de manioc (33% seulement des surfaces vivrières lui sont consacrés).

Les cultures vivrières sont particulièrement prisées dans les petites exploitations (FIG.3). On peut penser que ces cultures valorisent mieux une main-d'oeuvre pléthorique. Le palmier est faiblement représenté et uniquement dans les unités de plus de 30 ha. Là encore une potentialité de diversification existe sans être consommée.

#### 324. Conclusion.

L'environnement économique est favorable à la diversification malgré l'éloignement d'Abidjan. La commercialisation semble pourtant ne pas poser de problèmes et l'accès à la main-d'oeuvre y est aisé. Il en découle une rente 'ethnique' qui permet de commercialiser des produits vivriers autres que le manioc et qui autorise l'emploi d'abousan sur café.

### 3. ATTIE, une rente de situation bien exploitée.

#### 331. Présentation

A 30 kilomètres à l'ouest d'Abidjan, SONGON-AGBAN-ATTIE est le village sondé le plus proche de la capitale. Comme les autres il résulte de l'histoire pionnière, quoique la forêt ait disparu depuis plus d'une vingtaine d'année, laissant présager une évolution plus poussée. Le café domine, suivi de loin par le palmier. Mais l'intérêt du village tient à l'importance des cultures vivrières et surtout au manioc. Avec DEBRIMOU il s'agit d'une importante zone d'approvisionnement d'Abidjan.

Les Attiés issus de Basse-Côte-d'Ivoire à une cinquantaine de kilomètres du village, se sont installés en territoire Ebrié, très tôt dans le siècle pour les pionniers, le gros de la migration ayant lieu à l'époque des travaux forcés.

#### 332. Structure de production.

Ne bénéficiant pas des migrations qui affectent chroniquement les populations du nord, la famille se réduit à 7 consommateurs. Les collatéraux y sont peu représentés et la monogamie est de mise, sans doute à cause de l'implantation du christianisme. Les planteurs disposent de grandes surfaces, soit en moyenne 20 ha pouvant aller jusqu'à 80 ! L'emploi familial est moyen, caractérisé par un absentéisme temporaire important à cause de relations étroites entretenues avec le village-source

proche. Un important appel à la main-d'oeuvre de type salarié et metayer (2.7 permanents / unité) permet d'atteindre 0.3 UTH/ha. Une fois la subsistance familiale assurée, les exploitations dégagent un important bénéfice qui, comme d'habitude n'est pas investi dans l'agriculture (achat de terre ou de matériel); il assure les dépenses somptuaires des funérailles et celles de scolarité soit 4 élèves par unité. Il y a donc une ressemblance certaine avec AYÉNOUA au point de vue de la structure de production, la différence demeurant dans l'emploi de travailleurs familiaux à AYÉNOUA alors qu'ATTIE a opté pour des salariés.

### 333. le fonctionnement du système de production.

Il y a encore une dizaine d'années, la banane faisait partie intégrante des cultures vivrières. La diminution de la fertilité des sols d'une part, la croissance récente et spectaculaire d'Abidjan d'autre part ont imposé le manioc. Il s'agit de clones doux dont une partie est transformée en attiéké par les femmes. Deux systèmes de cultures se partagent le terroir:

(%)	PLANTATION	VIVRIER	JACHERE	Total
SYSTEME 1	55	3		
SYSTEME 2		27	14	100

Il n'est pas rare de planter manioc sur manioc. Comme c'est le cas général sur cultures vivrières, il n'y a ni labour, ni traitements. L'igname n'est cultivée que pour les besoins familiaux et ne peut à ce titre assurer toutes les têtes de rotation. De nombreuses parcelles de légumes (gombo, piment, tomate) s'insèrent dans le paysage: il s'agit de petites exploitations à forte main-d'oeuvre ou le fait de manoeuvres qui profitent de la proximité d'Abidjan. Le palmier se développe depuis peu ainsi que l'hévéa. Ce village est doublement favorisé du point de vue des structures et de la situation. Les structures ne devraient pas se désagréger du fait d'une famille réduite et fortement scolarisée. L'ensemble des possibilités de l'environnement est bien exploité, induisant une diversification importante mais relativement récente. Néanmoins l'ananas, comme dans les plantations à caractère industriel serait intéressant et profiterait de la disponibilité de la main-d'oeuvre à proximité d'Abidjan. On note cependant une tendance réelle à préférer la plantation pérenne du fait des méventes chroniques de manioc liées à des cycles de surproduction et de pénurie.

### 34. KOGODJAN, un village extraverti.

#### 341. Présentation.

A 70 kilomètres d'Abidjan ce petit village est peuplé d'allogènes venus du nord de la Côte-d'Ivoire. C'est le village de DJIMINI qui, dans les années 30, a alloué aux premiers arrivants une portion de forêt. D'autres immigrants devaient venir conduisant à une rapide extinction de la forêt. Dans les années 60 les plantations traditionnelles de café et de cacao devaient laisser la place au palmier et au cocotier qui dominent le paysage actuellement.

### 342. La structure de production.

La démographie migratoire devait rapidement morceler ce petit terroir (LANÇON, 1984). Aujourd'hui le planteur a accès à 6 ha, la plus faible surface des villages enquêtés. Il doit entretenir une famille plutôt réduite pour une ethnie du nord mais qui s'élève cependant à 8 consommateurs. On enregistre ici la charge de consommation la plus élevée où 1 ha doit assurer la subsistance de 1,4 consommateurs.

La main-d'oeuvre familiale est vivement sollicitée (UTH/UC = 0,42) mais dépasse les capacités offertes par la superficie. Aucun manoeuvre n'est bien sûr employé, pas même un temporaire. Les actifs sont tenus d'aller s'employer dans d'autres villages et notamment chez les planteurs de DJIMINI. Le village est assez pauvre et le nombre d'écoliers est très faible. Le peu de trésorerie dégagée sert avant tout à la subsistance de la famille, fondée sur le maïs et l'achat de riz selon les habitudes alimentaires du nord. Une forte innovation existe dans ces ethnies; par exemple ces dernières années s'est cultivé la patate douce en vue de la vente. Peu d'igname est cultivée, non seulement parce qu'elle est peu prisée mais aussi par manque de terre suffisamment reposée.

### 343. Le système de production.

Les plantations occupent la majeure partie des surfaces.

(%)	PLANTATION	VIVRIER	JACHERE	Total
SYSTEME 1	70	5		
SYSTEME 2		9	15	100

La faible durée de la jachère peut porter préjudice à la capacité de reproduction de la fertilité des sols. Comme pour BENIAKRÉ, les petites exploitations ont accès au deuxième système par l'entremise des plus grandes qui, en louant ne se sentent pas tenues de régénérer la terre par une jachère suffisante.

L'environnement économique est favorable. La présence de plantations encadrées montre une diversification dont l'opportunité a été saisie à un moment où les surfaces étaient peut-être moins morcelées et les directives des Sodé plus laxistes quant à l'admission des exploitations au sein de l'encadrement. Actuellement, les structures sont nettement défavorables, obligeant les villageois à trouver du travail par ailleurs. Une solution serait de cultiver l'ananas qui est exigeant en travail et pour le moment assez rémunérateur. L'investissement en rejets est trop lourd pour ces exploitants et il est nécessaire de s'entendre avec un acheteur qui avancera les frais de cultures. Ce qui n'a pas été possible à KOGODJAN l'a été à DJIMINI.

### 35. DJIMINI-KOFFIKRO, un village 'intégré'.

#### 351. Présentation.

A proximité de KOGODJAN et à 70 kilomètres à l'est d'Abidjan ce village bénéficie d'un cadre socioéconomique favorable: accès à la main-d'oeuvre, commercialisation des vivriers sur Abidjan, débouché des graines de palme, des noix de cocotier, de l'ananas

et du latex. L'installation de groupes privés et des Sodé en est la cause.

Village multiethnique de migrants, une bonne partie des propriétaires est issue des premiers arrivants. Des achats récents de terre ont permis l'installation de quelques Dioula. Le marché locatif est important, montrant les fortes complémentarités entre les différentes classes de planteurs. D'une part les migrants de la dernière vague (FIG.4) s'emploient comme manoeuvres chez les planteurs et d'autre part les plus favorisés de ces derniers mettent en location monnayée une partie de leur terre.

### 352. Les systèmes de production.

La différenciation des types d'exploitations agricoles et leur complémentarité empêche une analyse de type villageois et doit débrouiller les principaux groupes en présence. Les propriétaires terriens accueillent en général une famille nombreuse. L'indivision des terres apporte son lot de conflits et il n'est pas rare que le chef d'exploitation ne soit que gérant, certaines décisions étant parfois prises par des oncles habitant Abidjan! Les plus grands propriétaires ne peuvent ou ne veulent tout mettre directement en valeur; ils afferment donc et font apparaître de nouvelles stratégies de spéculation. Au gré des disponibilités monétaires ils progressent lentement vers la plantation en faire-valoir direct. Le canevas de l'accès à la terre est fourni par les grands propriétaires (>20 ha) qui possèdent plus de la moitié du terroir (COLIN, 1984).

	SURFACE	CONSOMMATEURS
PROPRIETAIRES	20	15
LOCATAIRES	3	7

Le marché locatif est complexe par les nombreuses modalités qu'il met en jeu, depuis le prêt jusqu'à la location et les différents types d'abougnon, notamment sur cultures vivrières. Il est étroitement imbriqué au marché du travail puisque ce sont les manoeuvres qui peuvent bénéficier des locations. L'intégration est telle entre ces deux marchés, c'est-à-dire entre bailleurs et paysans sans terre que l'utilisation actuelle des terres est maximale, rendant hasardeuse la pérennité du système. Le rôle qu'y joue l'ananas, grâce à la fumure dont il bénéficie, renforce ce fonctionnement.

L'hétérogénéité des systèmes de production est occultée par les calculs des moyennes donnant le 'ton' du village dans la gamme de Basse-Côte-d'Ivoire. On notera que la présence de grandes propriétés a permis l'implantation de blocs de cultures mécanisées pour l'ananas de conserve, terrains redistribués aux exploitants ou à des familles de manoeuvres. Munis de rejets et de la technicité agronomique qu'exige cette culture, les cultivateurs l'introduisirent dans leurs propres champs. Grâce aux acheteurs qui avancent les frais de cultures, l'ananas d'exportation en frais prend de l'ampleur. Ces pratiques ont sans doute favorisées la location monétarisée bien que certains propriétaires aient profités davantage de cette manne par des contrats d'abougnon!



### 353. Le fonctionnement des systèmes de production.

Les propriétaires sont avant tout des planteurs de palmiers et plus récemment d'hévéas, transformant leur dernière caféière et leur cocoteraie. Quelques-uns s'adonnent en plus aux cultures vivrières de rente et à l'ananas. Ils emploient une main-d'oeuvre salariée et des abougnon sur les plantations et les cultures annuelles (patate, manioc, ananas, maïs). Les plantations pérennes sont le moyen progressif d'une mise en valeur directe de la terre, la trésorerie locative payant une partie des investissements arborés. Cette pratique reste lente car grévée du partage des fruits avec la famille, l'achat de terre dans le centre du pays pour les enfants, l'ensemble des frais de scolarité et des coûts de conversion. En effet si l'adaptation des plantations est rapide, par exemple arrachage des cocotiers, ces conversions sont payées par la forte occupation de la terre.

Les propriétaires donc n'hésitent pas à investir dans l'agriculture; ils y sont aidés par des dépenses somptuaires réduites et un marché locatif qui fonctionne bien. Leur capacité d'adaptation est remarquable. Quant aux locataires on trouve plusieurs niveaux d'intégration à l'économie de DJIMINI, depuis le simple manoeuvre de passage jusqu'aux propriétaires-locataires qui, grâce à la culture de l'ananas ont pu acheter les rares terrains mis en vente. On peut s'attendre cependant à une diminution progressive des terres disponibles par mise en valeur directe des grands propriétaires. Il s'ensuivra une modification globale du système car la complémentarité est très forte entre les différents groupes.

### 36. DÉBRIMOU, village de monoculture.

#### 361. Présentation.

Presqu'une petite ville, capitale de l'ethnie Adioukrou, DÉBRIMOU est situé à 50 kilomètres d'Abidjan juste derrière la ville de Dabou. Le paysage est partagé entre la culture du manioc et la 'brousse', sous une palmeraie naturelle très clairsemée qui a eu un important rôle économique et social dans le passé. Les dernières forêts ont disparu il y a une vingtaine d'années, ainsi que la savane. Ce village attesté dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, se caractérise par une organisation sociale traditionnelle qui gère l'ensemble de l'économie agricole.

#### 362. La structure de production.

Au contraire de ce qui prévaut dans les ethnies allogènes, la terre a gardé ici son caractère collectif, seul un droit de culture lignager pouvant être hérité. Depuis une quinzaine d'années, les terres disponibles sont trop éloignées du village et cette rareté a été amplifiée par l'amputation d'une partie de savane pour les plantations industrielles. Derrière le discours dicté par la tradition, des éléments d'appropriation de la terre transparaissent (terre non utilisée mais dans laquelle on prend soin de préserver quelques cacaoyers), mais on n'en est pas encore à une quelconque transaction locative. Cette égalité se retrouve dans la grande homogénéité des structures foncières qui tourne autour de 11 ha (FIG.6).

La famille Adioukrou est assez nombreuse (9.4 consommateurs) avec de nombreux collatéraux lignagers. L'âge moyen du chef d'exploitation est élevé.

	DÉBRIMOU	ATTIÉ	AYÉNOUA	BENIAKRÉ	DJIMINI	KOGODJAN
AGE	60	54	52	52	51	49

Cela confirme un accès tardif à la terre. En effet plusieurs personnes ont déclaré avoir eu un métier avant d'être agriculteur: chauffeur, mécanicien...ou avoir chômé. Actuellement de nombreux adultes vivent sans travailler sur l'unité de production et se déclarent chômeurs. Ces derniers n'ont accès à la terre que dans des circonstances exceptionnelles. Les personnes âgées restent au village, au contraire des villages allogènes où elles rentrent très souvent au village originel pour y passer leurs vieux jours.

Le taux d'emploi familial est très faible (0.16 UTHF/consommateurs). En général seul le chef d'unité travaille avec un aide familial, sans manoeuvre. De fait la surface utilisée ne représente que 4.5 ha et de cette manière on trouve 0.36 UTH/ha. L'importante charge de consommation (0.9 consommateurs/ha) compromettrait la reproduction familiale si une partie du manioc ne recevait une valorisation par transformation artisanale massive en attiéké par les femmes. L'écoulement est assuré quotidiennement sur Abidjan et sur Dabou. Ce système permet la reproduction sociale qui nécessite une certaine munificence (maison, bijou). Les dépenses de scolarité sont ici importantes, surtout par le nombre de collégiens.

Cette organisation socioéconomique s'est développée en même temps qu'Abidjan prenait de l'ampleur et elle prend racine dans la dualité sexuelle qui existait déjà auparavant sous une autre forme économique. En effet, l'homme était attaché à la cueillette des graines de palmier sauvage alors qu'à la femme revenaient la fabrication de l'huile et sa commercialisation. Les caféières étaient plus vastes et le système s'est maintenu jusqu'à la concurrence rédhibitoire des plantations industrielles.

### 363. Le fonctionnement actuel de l'unité de production.

Quelques plantations de palmiers encadrées, d'hévéas et des restes de caféières occupent 12% du terroir. La rotation principale concerne un cycle de manioc suivi par 4 ans de jachère.

	PLANTATION	VIVRIER	JACHERE	TOTAL
(%)	12	30	58	100

L'environnement de DÉBRIMOU est favorable: commercialisation du manioc, débouché des plantations pérennes. Ce dernier point est peu exploité par les villageois. Ce village a trouvé une solution aux problèmes posés par le nouvel ordre économique (concurrence des plantations industrielles, croissance d'Abidjan, scolarisation des jeunes), solution originale qui respecte les grandes structures sociales. Il est possible que cette adaptation devienne une source de blocage irréductible à terme.

## CONCLUSION

Six villages, plus que six agricultures. La Basse Côte-d'Ivoire a une histoire agricole qui est déjà 'dépassée' pour certains villages. Si le milieu naturel est moyennement favorable, des remèdes techniques existent. L'environnement socio-économique est dynamique, parfois mal perçu. Il demeure problématique cependant pour la fixation des prix des produits vivriers. Les plantations pérennes sont en concurrence avec les cultures vivrières. Dans quelques villages particulièrement avantagés se profile une tendance à la spécialisation qui pourrait se développer ailleurs, bien que les conditions de son émergence y soient très particulière.

---

## BIBLIOGRAPHIE

AVENARD et COLL.,1971

Le milieu naturel en Côte-d'Ivoire. Mémoire ORSTOM,391 p.

COLIN (J.P),1983

Analyse économique des systèmes productifs agricoles en Basse-Côte-d'Ivoire;note méthodologique. ORSTOM,Abidjan.

FOUCHER (J.F),1983

Planteurs de café et saturation foncière dans le sud-est ivoirien. CIRES,Abidjan.

HOUZIAUX (C),1984

Systèmes de production en Basse-Côte-d'Ivoire (mémoire).ORSTOM,Abidjan

LANCON (F),1984

Rapport de stage (Kogodjan).ORSTOM,Abidjan.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,1974

Recensement national de l'agriculture.

MINISTERE DU PLAN-SEDES,1967

Région Sud-Est

CHAUVEAU (JP), RICHARD (J),1983

Bodiba en Côte-d'Ivoire, du terroir à l'état: petite production paysanne et salariat agricole dans un village Gban, Atlas des structures agraires au sud du Sahara, ORSTOM.

AFOU YAPI (S),1979

Le grand planteur villageois dans le procès de valorisation du capital social agricole, une introduction à l'organisation socioéconomique Akyé, ORSTOM, Abidjan.

GASTELLU (JM), 1984

Une économie du trésor: les grands planteurs du Moronou, 4 T.,ORSTOM, Abidjan.

## ANNEXE 1 : NORMES UTILISEES

1.L'unité de production concerne une terre le plus souvent lignagère gérée par un des membres de la famille.La plupart du temps,il y a également unité de résidence (la cour) et unité de consommation (l'ensemble des femmes préparent pour tout le monde à partir des champs de vivriers).  
CUP=Chef d'unité de production.

2.Le consommateur familial ou unité de consommation familiale (UCF) est l'équivalent d'un adulte. On a considéré les coefficients suivants:

UCF=CUP +épouses +adultes + 0.6\*vieux (<sup>3</sup>65ans)+0.6\*jeunes(<sup>2</sup>15ans)

3.L'unité-travailleur humain (UTH) est l'équivalent d'un travailleur adulte.

UTHF (familiales) Potentielles=0.8\*(CUP + épouses)+ adultes  
UTHF = CUP + 0.9 adultes +0.8 épouses + 0.6 jeunes

Dans ce dernier cas ,il ne s'agit que des personnes qui ont répondu travailler effectivement sur l'unité de production.

4.les manoeuvres permanents ont été transformés en unité de consommation avec un coefficient arbitraire de 1.4, suggérant qu'ils doivent se reproduire eux-mêmes mais également leur famille.

Consommateurs non-familiaux = permanents \* 1.4

---

## ANNEXE 2

	ABIDJ	ABOIS	AYENO	BENIA	KOGOD	DJIMI	ATTIE	DEBRI
AGE CUP.....			.52	52	49	51	54	60
<u>RESIDENTS</u>								
CUP.....	1.0	1.0	1.0	0.9	1.0	0.9	0.9	1.0
EPOUSES.....	1.0	1.3	1.8	1.3	1.5	1.5	1.2	1.2
<sup>2</sup> 15 ANS.....	3.2	4.7	5.9	4.1	4.2	4.0	4.2	3.2
ADULTES.....	3.5	5.1	6.2	1.7	2.8	2.8	2.3	4.4
<sup>3</sup> 65 ANS.....	0.3	0.2	0.2	0.2	0.0	0.1	0.5	1.5
CONSOMMATEURS	7.6	10.3	12.6	6.5	7.9	7.7	7.1	9.4
MAXIMUM.....			40	15	19	14	16	23
MINIMUM.....			.6	3	3	3	3	3
-----								
<u>MAIN-D'OEUVRE</u>								
UTHF.....	2.6	3.7	3.7	3.1	3.3	3.0	2.5	1.5
UTHF POT.....	5.1	6.9	8.4	3.5	4.8	4.7	4.0	6.1
UTHF/POT.....	0.5	0.5	0.4	0.9	0.7	0.6	0.6	0.2
UTHF/UC.....	0.34	0.36	0.29	0.48	0.42	0.39	0.35	0.16
PERMANENTE....	0.5	1.1	1.4	1.1	0.0	0.3	2.7	0.2
TOTALE.....	3.1	4.8	5.1	4.2	3.3	3.3	5.2	1.7
MOP/TOTALE....	0.2	0.2	0.3	0.3	0.0	0.1	0.5	0.1
-----								
UC PROFIT.....			.10	4	0	3	14	0
ENFANT.....			.8.3	7.7	5.0	5.1	7.9	7.1
ECOLIER.....			.2.8	2.0	0.5	0.9	2.5	1.5
SAU(HA).....	6	9	20	12	6	12	20	11
MAXIMUM.....			.61	26	18	33	81	13
MINIMUM.....			.5	2	1	2	5	2
UCF/HA.....	0.8	1.1	0.6	0.7	1.4	0.7	0.4	0.9
UTH/HA.....	0.5	0.5	0.3	0.3	0.6	0.3	0.3	0.1
-----								
<u>SURFACES EN (%)</u>								
PLANTATION....	81	92	72	72	71	62	56	12
JACHERE.....			.4	17	15	22	14	58
VIVRIER.....	19	8	24	11	14	16	30	30
-----								
<u>PLANTATION EN (%)</u>								
CAFE.....	35	68	64	42	31	15	77	15
CACAO.....	49	22	28	51	5	17	10	38
AUTRES.....	16	10	8	7	64	68	13	47
ANANAS.....					1	8		
HEVEA.....								23
COCOTIER.....					23	18		
PALMIER.....			.8	7	40	42	13	24
MANIOC/VIVRI..	40	50	33	57	0	42	71	97
UC/VIVRIER....	6	17	3	5	7	4	1	3

Abidjan et Aboisso sont les données départementales extraites du recensement national de l'agriculture de 1976. Pour Djimini et Kogodjan, les données ont été recueillies par MM.COLIN et LANÇON.